

Licences d'exportation et d'importation—Loi

dirions-nous pas que nous allons vendre des bœufs Kobi au même prix que les veaux et l'herbe? Nous pourrions dire que si on veut les élever, s'en occuper et les abattre, c'est très bien, mais qu'on peut en acheter ici tout emballés.

Pourquoi vendons-nous du bois de construction plutôt que des maisons préfabriquées avec leur ameublement au même prix que notre bois? La même chose vaut pour les pâtes. Nous pouvons décider de les vendre au même prix que le papier hygiénique et les essuie-tout. Nous utiliserions ainsi un produit brut du Canada transformé pour les marchés mondiaux.

J'espère que le ministre en utilisant les contrôles qui lui seront accordés aux termes de ce projet de loi le fera de façon discrétionnaire. Je me rends compte qu'il est impossible d'adopter une loi générale englobant toutes les marchandises. La situation diffère légèrement à l'égard de chaque marchandise. Dans certains cas, elle peut différer radicalement. Voilà pourquoi, il serait très difficile d'exposer avec précision ce qui se produira à l'égard de chaque produit sous l'empire de la loi sur les licences d'exportation et d'importation. Le ministre devra suivre cette façon de procéder, examiner la situation et annoncer que nous réduirons le contingent de produits bruts exportés du Canada et exigerons que nos clients qui veulent des produits bruts devront acheter le produit fini et que le commerce canadien sera organisé de façon à ce que le prix du produit brut corresponde à celui de l'objet fabriqué. Ainsi pourrions-nous édifier une société décente et tirer des matières premières de notre sol, de nos entreprises agricoles et de nos mines la part qui nous revient.

D'aucuns diront peut-être que ce dont je parle coûterait fort cher et obligerait à subventionner et à financer les producteurs. Ce dont je parle supposerait également des modifications fiscales importantes en faveur des industries de fabrication et de transformation. Le Nouveau parti démocratique en a approuvé quelques-unes et critiqué d'autres. Je soutiens que si nous sommes capables, en tant que Canadiens, de verser 3 milliards de dollars en prestations d'assurance-chômage, nous sommes sûrement également capables de dire que le travail est beau, que le Canada vaut bien la peine que nous le développons et que nous fassions servir ses ressources à la croissance de notre pays. En cette année 1974, le Canada occupe une situation hautement privilégiée. Le monde entier réclame des matières premières. Mais que faire de ces matières premières sinon des produits ouvrés, et si le monde réclame des matières premières, c'est qu'il veut en faire des produits finis. Il n'est sans doute pas aussi facile d'écouler des produits finis que des matières premières, mais c'est uniquement en profitant de sa situation privilégiée que le Canada pourra grandir et prendre au XX^e siècle la place que, de l'avis du chef du parti libéral, le destin lui assigne dans le concert des nations.

J'espère de tout cœur qu'après l'adoption de ce bill le gouvernement mettra en œuvre son habileté, son initiative et l'avantage que détient le Canada pour lui donner de l'essor. Malgré que je doute sérieusement de la compétence du gouvernement même un imbécile ne pourrait manquer de vendre des matières premières dans ce monde d'aujourd'hui.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, le bill à l'étude aurait dû être présenté bien avant aujourd'hui afin de favoriser l'expansion industrielle au Canada. Il vise fondamentalement deux buts. Il se propose de conférer au gouvernement le pouvoir de restreindre les exportations de nos matières premières à moins qu'elles ne

fassent l'objet d'un traitement qui se conforme à la politique gouvernementale. Deuxièmement, il permet au gouvernement de contrôler l'exportation de toute matière première en surproduction au Canada et se vendant à des prix réduits. Les deux objectifs sont louables, je crois. Il aurait fallu les considérer depuis longtemps.

Il y a un point ou deux que j'aimerais soulever car ils m'inquiètent. Le premier c'est que le gouvernement devrait mettre en œuvre une telle politique à l'adoption de cette mesure car pendant trop longtemps au pays nous avons exporté nos matières premières et importé les produits ouvrés. Nous avons été une économie d'arrière pays répondant aux caprices et aux désirs des sociétés multinationales et, surtout, des entrepreneurs américains. Nous exportons le gros de nos matières premières aux États-Unis et importons des produits finis. Le Canada importe plus de produits finis que n'importe quel autre pays industrialisé et c'est la raison pour laquelle un bill de ce genre devrait faire partie d'une politique industrielle et économique prônant l'essor du Canada. C'est dans cette optique que nous devons le considérer; non pas comme une solution, mais comme un pas vers l'édification d'un pays équilibré sur le plan régional et doté d'une politique économique rationnelle, d'un pays qui tienne les rênes de son propre avenir économique. J'espère que ce bill nous fera franchir un grand pas en avant dans cette direction.

● (2040)

Étant donné que nous exportons des matières premières, que nous avons un taux fort élevé de chômage et que l'extraction de matières premières fait davantage appel aux capitaux qu'à la main-d'œuvre, nous avons intégré dans la structure même de notre économie un palier élevé de chômage. Un bill de ce genre, assorti d'une politique plus générale, contribuera fortement à nous débarrasser du chômage chronique qui sévit dans notre économie.

L'ancien député de Duvernay, M. Kierans, a déclaré à la Chambre plus d'une fois qu'un investissement de \$100 dans les industries d'extraction assurerait probablement une valeur de \$5 ou \$6 de gages, alors que dans l'industrie de fabrication ou de transformation il en fournirait vraisemblablement de \$25 à \$30. En dépit de ces faits, depuis des années le gouvernement a pour politique d'encourager les industries des mines, du gaz et du pétrole pour extraire nos ressources du sol et les expédier outre-frontière où elles sont transformées. Il est temps que cette politique change pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

En soi, le bill est très subjectif. J'espère que le gouvernement a, de fait, des politiques sur la transformation de nos matières premières, et je me rends compte qu'à bien des égards le bill doit être subjectif car tous les produits diffèrent les uns des autres et ne peuvent être traités de la même façon. Ainsi, il pourrait être avantageux pour le Canada, dans certaines régions, de ne pas faire trop d'affinage, à cause des problèmes de pollution; mais ce sont là des choses dont on tiendrait compte si nous avions une politique industrielle et économique d'ensemble. Ces choses en feraient partie.

Un autre aspect dont il faut tenir compte dans la valorisation et la transformation des matières premières est celui de l'équilibre régional. Le bill à l'étude aujourd'hui présente des lacunes sur ce plan. Il accorde au gouvernement le pouvoir d'insister auprès des producteurs de matières premières pour qu'ils les transforment au Canada, mais il n'est pas question de l'endroit où il faudra implanter l'industrie de transformation. Celle-ci s'est pen-